

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 01224

Numéro SIREN : 490 702 800

Nom ou dénomination : INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2023 sous le numéro de dépôt 6207

INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

Avenue de la Bienfaisance

BP 6

13117 LAVERA

**COPIE CERTIFIEE
CONFORME A L'ORIGINAL**

A handwritten signature, possibly reading 'R', is located below the certification text.

Etats Financiers au 31 Décembre 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12						
Adresse de l'entreprise AVENUE DE LA BIENFAISANCE 13117 LAVERA		Durée de l'exercice précédent* 12						
Numéro SIRET* 4 9 0 7 0 2 8 0 0 0 0 1 5		Néant ☐ *						
		Exercice N clos le, 31122022	N-1 31122021					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	932 763	AC	932 763		
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	617 913	AG	580 540	37 373	43 779
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	7 283 394	AO	1 728 614	5 554 779	5 618 327
		Constructions	AP	14 379 105	AQ	12 547 242	1 831 863	2 116 255
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	126 622 140	AS	103 116 185	23 505 954	26 716 121
		Autres immobilisations corporelles	AT	823 411	AU	820 127	3 283	6 567
		Immobilisations en cours	AV	12 077 503	AW		12 077 503	7 996 744
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	900 000	CV		900 000	918 293
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF	669 878	BG		669 878	760 002
		Autres immobilisations financières*	BH	4.333.425	BI		4.333.425	3.864.284
TOTAL (II)		BJ	168 639 534	BK	119 725 473	48 914 061	48 040 378	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	2 881 759	BM	1 301 649	1 580 110	1 645 776
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	23 957 494	BY		23 957 494	23 732 792
		Autres créances (3)	BZ	242 261 370	CA		242 261 370	240 193 723
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	73 917	CG		73 917	90 266
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	207 479	CI		207 479	776 281
TOTAL (III)		CJ	269 382 022	CK	1 301 649	268 080 373	266 438 840	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	438 021 556	1A	121 027 122	316 994 434	314 479 218	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS</u>			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>53 399 571</u>)	DA	53 399 571	53 399 571
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	95 865 642	95 865 642
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 196 788	2 196 788
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)	DG		
	Report à nouveau	DH	26 141 930	29 360 999
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 538 039	(3 219 069)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	179 141 971
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	850 311	901 227
	Provisions pour charges	DQ	99 981 303	99 900 033
	TOTAL (III)	DR	100 831 614	100 801 260
	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
DETTES (4)	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	24 866 158	26 365 516
	Dettes fiscales et sociales	DY	9 240 501	9 114 851
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	471 534	559 308
	Autres dettes	EA	2 440 252	34 349
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	37 018 447	36 074 025
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED	2 400	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	316 994 434	314 479 218
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	37 018 447	36 074 025	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS		Néant ☐ *					
		Exercice N			Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF		
		FG	75 333 295	FH	57 797 453	FI	133 130 749
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	75 333 295	FK	57 797 453	FL	133 130 749
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN	13 127	
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	5 766 446	
	Autres produits (1) (11)				FQ	1 050 400	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	139 960 723
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	28	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	11 057	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	2 067 907	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(29 900)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	101 193 002	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	1 371 424	
	Salaires et traitements*				FY	15 254 493	
	Charges sociales (10)				FZ	7 940 346	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	3 691 229	
					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	84 509
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	5 690 136
	Autres charges (12)				GE	1 017 931	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	138 292 137	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 668 585	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	72 532	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	72 532	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	86 960	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	86 960
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(14 428)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1 654 157	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	3	2	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	9 146	111 500	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	9 150	111 502	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	56	1 304	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	18 293		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG	6 038	570 456	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	24 388	571 760	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(15 238)	(460 258)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	100 880		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	140 042 405	120 739 711	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	138 504 366	123 958 780	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	1 538 039	(3 219 069)	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP			
		- Crédit-bail immobilier								HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	72 532	29 417	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	86 960		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5											
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives A6		obligatoires A9							
		Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8									
joindre en annexe :													
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le										Exercice N			
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
cession titres Khariessa										18 293	9 146		
provision controle fiscal 2018/19 penalites										6 038			
divers										56	3		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
						2	3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ	932 763	D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	617 913	KE	KF
CORPORELLES	Terrains			KG	7 283 394	KH	KI
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ	3 778 623	KK	KL
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP	10 600 481	KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS	126 498 710	KT	KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW	KX
		Matériel de transport *		KY		KZ	LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	823 411	LC	LD
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours			LH	7 996 744	LI	LJ
	Avances et acomptes			LK		LL	LM
	TOTAL III			LN	156 981 365	LO	LP
	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	8T
	Autres participations			8U	918 293	8V	8W
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés			IP		IR	IS
	Prêts et autres immobilisations financières			IT	4 624 286	IU	IV
	TOTAL IV			LQ	5 542 580	LR	LS
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	164 074 622	ØH	ØJ
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	
				1		2	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		DØ	932 763
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LW	617 913
CORPORELLES	Terrains			IP		LY	7 283 394
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MB	3 778 623
		Sur sol d'autrui		IR		ME	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MH	10 600 481
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MK	126 622 140
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers		IU		MN	
		Matériel de transport		IV		MQ	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MT	823 411
		Emballages récupérables et divers *		IX		MW	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		NA	12 077 503
	Avances et acomptes			NC		NE	
	TOTAL III			IY		NH	161 185 554
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		M7	
	Autres participations			IO		ØY	900 000
	Autres titres immobilisés			II		2C	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2F	5 003 303
	TOTAL IV			I3		NK	5 903 303
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	108 417
						ØL	168 639 534
						ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS</u>										Néant ☐ *		
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais d'établissement et de développement		CY	932 763		EL			EM			EN	932 763
Fonds commercial		RE			RF			RJ			RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	574 133		PF	6 406		PG			PH	580 540
TOTAL I		RK	1 506 896		RM	6 406		RN			RO	1 513 303
Terrains		PI	1 665 066		PJ	63 548		PK			PL	1 728 614
Constructions	Sur sol propre	PM	3 160 913		PN	102 174		PO			PQ	3 263 088
	Sur sol d'autrui	PR			PS			PT			PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	9 101 935		PW	182 218		PX			PY	9 284 154
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	99 782 588		QA	3 333 597		QB			QC	103 116 185
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD			QE			QF			QG	
	Matériel de transport	QH			QI			QJ			QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	816 843		QM	3 283		QN			QO	820 127
	Emballages récupérables et divers	QP			QR			QS			QT	
TOTAL II		QU	114 527 347		QV	3 684 822		QW			QX	118 212 170
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	116 034 244		ØP	3 691 229		ØQ			ØR	119 725 473
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements		M9		N1		N3		N5		N6		
Fonds commercial		RP		RR		RS		RU		RV		
Autres immob. incorporelles		N7		P6		P7		P9		Q1		
TOTAL I		RW		RY		RZ		SB		SD		
Terrains		Q2		Q4		Q5		Q6		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R3		R4		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		S1		S2		S4		
Inst. gales, agenc et am. des const.		S5		S6		S8		S9		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T6		T7		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U4		U5		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V2		V3		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V9		W1		W3		
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W7		W8		X1		
TOTAL II		X2		X3		X5		X6		X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III		NL				NM				NO		
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ		
CADRE C												
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8				
Primes de remboursement des obligations						SP		SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SASNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C
		– corporelles	6E	6F	6G
		– titres mis en équivalence	02	03	04
		– titres de participation	9U	9V	9W
		– autres immobilisations financières (I) *	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	UF	
		– financières	UG	UH	
		– exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ETAT ANNEXE à : 7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation

SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS
490702800 IS1

N° 2056

1 / 1

31/12/2022

Provisions pour impôts

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP	669 878	UR	91 476	US	578 402			
	Autres immobilisations financières		UT	4 333 425	UV		UW	4 333 425			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	23 957 494		23 957 494					
	Créance représentative de titres (provision pour dépréciation entièrement constituée) UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	14 346		14 346					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3 139 673		3 139 673					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC	239 102 098		239 102 098					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	5 252		5 252					
	Charges constatées d'avance		VS	207 479		207 479					
	TOTAUX		VT	271 429 648	VU	266 517 821	VV	4 911 827			
RENVOIS	(1)	Montant des	VD								
		- Prêts accordés en cours d'exercice									
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	90 124							
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	24 866 158		24 866 158						
Personnel et comptes rattachés		8C	5 143 156		5 143 156						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	2 894 762		2 894 762						
État et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	8E	252		252						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 025 676		1 025 676						
publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	176 655		176 655						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	471 534		471 534						
Groupe et associés (2)		VI	2 405 903		2 405 903						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	34 349		34 349						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	37 018 447	VZ	37 018 447						
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS		Néant ☐		Exercice N, clos le : 31122022		
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA	1 538 039
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	
		WF	14 343	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	3 967
		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB	
		WI	4 220 856	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	
		WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ	
		Régimes d'imposition particuliers et impositions différées				XW
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées				XY	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées				I7	100 880
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées				K7	3 262
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées				I8		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées				ZN		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées				WN		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées				WO		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées				XR		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées				WQ	62 571	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées				YI		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées				Y3		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées				WR	5 943 918	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *				WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées				WV		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées				WH		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées				WP		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées				WW		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées				XB		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées				I6		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées				WZ		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées				XA		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées				ZX		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées				ZY		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées				XD		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées				XF		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées				XS		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées				XG		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées				Y2		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées				XH		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées				XJ		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées				XL		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées				XN		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées				XO		

N° 2058-A
1 / 1

31/12/2022

I - REINTEGRATIONS DIVERSES

Cegid Group

N° 2058-A
1 / 1

1 / 1

31/12/2022

Cegid Group

Désignation de l'entreprise SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	205 185
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	205 185
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)				K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	4 052 556
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
postés			8X	1 270 648	8Y 81 371
postes NC			8Z	946 220	9A 155 254
IDR			9B	303 045	9C 189 810
Provisions pour dépréciation *					
depreciation de stock			9D	84 509	9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
effort construction			9K	92 389	9L 53 588
contribution sociale de solidarité			9M	59 340	9N 48 956
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	4 220 856	YO 5 498 094
			↓		↓
			ligne W1		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

**ETAT ANNEXE à : 10 - DEFICITS INDEMNITES POUR CONGES A PAYER
ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES**

N° 2058-B
1 / 1

Désignation

SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS
490702800 IS1

31/12/2022

Provisions pour risques et charges

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	29 360 999		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	— Réserve légale	ZB			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	(3 219 069)			— Autres réserves	ZD				
	Prélèvements sur les réserves	0E				Dividendes	ZE				
						Autres répartitions	ZF				
	TOTAL I	0F	26 141 930			Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZG	26 141 930			
								ZH	26 141 930		
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7				YQ			Exercice N :	Exercice N - 1 :	
	— Engagements de crédit-bail immobilier					YR					
	— Effets portés à l'escompte et non échus					YS					
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance					YT	30 615 847	31 672 816			
	— Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8				XQ	148 927	566 621			
	— Personnel extérieur à l'entreprise					YU	118 198	80 626			
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	69 158	172 798			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV					
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES				ST	70 240 870	51 870 813			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	101 193 002	84 363 676			
	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW	276 901	271 463			
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS				9Z	1 094 523	1 005 062			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	1 371 424	1 276 525			
T. V. A.	— Montant de la T. V. A. collectée					YY	15 598 023	10 408 566			
	— Montant de la T. V. A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	21 742 962	18 771 611			
DIVERS	— Montant brut des salaires *					0B	13 942 110				
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					0S					
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK	5.75	%		%	
	— Numéro du centre de gestion agréé *	XP					— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies						RH				
	—										
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA			Plus-values à 15%	JK			Plus-values à 0%	JL	
					Plus-values à 19%	JM			Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD			Plus-values à 15%	JN			Plus-values à 0%	JO	
					Plus-values à 19%	JP			Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH			N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058—NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩

CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶ *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❺	Solde des moins-values à reporter col ❹ = ❷ + ❸ - ❹ - ❺ ❻
	À 19 % ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	À 15 % ou 19 % ❹		
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS</u>					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

Néant ☐

Exercice ouvert le : 01/01/2022 et clos le : 31/12/2022 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	174.00
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	4.00
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	133 130 749
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	133 130 749

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	1 050 400
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	13 127
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	18 843
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	1 082 370

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	84 962 569
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	18 149 412
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	1 017 931
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	104 129 913

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	30 083 206
-----------------------------	-----------------------------	----	------------

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	30 083 206
---	----	------------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE													EV	X																	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)																		GX		133 130 749											
Effectifs au sens de la CVAE																		EY		174.00											
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)																		HX													
Période de référence										GY	0	1	/	0	1	/	2	0	2	2	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	2	2
Date de cessation													HR				/			/											

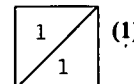
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant ☐

EXERCICE CLOS LE

31122022

N° SIRET

4 9 0 7 0 2 8 0 0 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

ADRESSE (voie)

AVENUE DE LA BIENFAISANCE

CODE POSTAL

13117

VILLE

LAVERA

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

399 572

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SDE

Dénomination

INEOS CHEMICALS FRANCE HOLDING LTD

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

53 399 572

Adresse :

N°

Voie

hawskease chapel lane

Code Postal

SO043

Commune

Lyndhurst hampshire SO043 7FG

Pays

GBR

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122022

N° SIRET 4 9 0 7 0 2 8 0 0 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

ADRESSE (voie) AVENUE DE LA BIENFAISANCE

CODE POSTAL 13117

VILLE LAVERA

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

1

Forme juridique GIE Dénomination GEXARO

N° SIREN (si société établie en France) 305095325

% de détention 50.00

Adresse : N° Voie avenue de la bienfaisance

Code Postal 13110 Commune LAVERA

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

CA17PROREC



Désignation de l'entreprise	SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS AVENUE DE LA BIENFAISANCE 13117 LAVERA 490702800 IS1	31/12/2022
-----------------------------	--	------------

[illegible]

CA20CHAAVA



Désignation de l'entreprise	SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS AVENUE DE LA BIENFAISANCE 13117 LAVERA 490702800 IS1	31/12/2022
-----------------------------	--	------------

[illegible]

Titre du document Utilisation de la prolongation du délai de dépôt de la liasse fis Ce document contient une mention expresse (art. 1727 II-2 du CGI) ☒

Désignation de l'entreprise	SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS AVENUE DE LA BIENFAISANCE 13117 LAVERA 490702800 IS1	31/12/2022
-----------------------------	--	------------

--

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2023

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social :	
SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS					
SIRET		4 9 0 7 0 2 8 0 0 0 0 0 1 5			
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	
AVENUE DE LA BIENFAISANCE					
13117 LAVERA					
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
				SIRET	
B ACTIVITE					
Activités exercées		Fabrication d'autres produits chimiques		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		53 806	Déficit
		Bénéfice imposable à 15 %			Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 15 %	PV exonérées art. 238quindecies
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A	
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies		Autres dispositifs	
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
				Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244-quater W					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4					
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case					
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case					
dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :					
H COMPTABILITE INFORMATISEE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : sap					
Nom et coordonnées		ECF		Viseur conventionné	Visa : CGA
- du prestataire :					
- du comptable :					Tél :
- du conseil :					Tél :
- du CGA ou du viseur conventionné :					Tél :
- N° d'agrément :					

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2022 ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS du 01012022
Adresse AVENUE DE LA BIENFAISANCE 13117 LAVERA au 31122022

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

**** TOTAUX**

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas le seuil autorisé par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		19 341
Total		19 341

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
– de l'exercice 2022.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩	19 341	– de l'exercice 2022.. ⑩	258 991
– de l'exercice précédent ⑪	5 533	– de l'exercice précédent ⑪	(164 821)
Nom et qualité du signataire MR BRAVARD Eric directeur financier		À LAVERA , le 27012023 Signature ,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS
490702800 IS1

Au titre de l'année N

31/12/2022

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	
	PME au sens communautaire	

I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
MEC - Réduction d'impôt au titre du mécénat	13 200

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

	Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte		
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail		
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés		

II - CREDITS D'IMPOTS AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

III - CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV - MECENAT - LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	

INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

Société par actions simplifiée

Avenue de la Bienfaisance
13117 LAVERA

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

Société par actions simplifiée

Avenue de la Bienfaisance
13117 LAVERA

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'associé unique de la société INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société INEOS CHEMICALS LAVERA SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d’émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l’audit des comptes annuels de l’exercice.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques en matière de retraite et d’obligations similaires, tel que décrit en note 3.4.a « provisions pour pension » de l’annexe des comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à obtenir les rapports d’actuaire utilisés par la société pour l’évaluation de ses engagements de retraite et revoir les calculs effectués par la société.

Votre société provisionne les coûts d’arrêt de maintenance des installations et équipements industriels sur la durée séparant deux arrêts, tel que décrit en note 3.4.a « provisions grand arrêt » de l’annexe des comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par la société.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n’avons pas d’observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l’associé unique.



Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 21 juin 2023

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Hugues DESGRANGES

COMPTES ANNUELS

Bilan
Compte de résultat
Annexe

INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

AVENUE DE LA BIENFAISANCE

13117 LAVERA

Comptes au 31/12/2022

- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Annexes

Immobilisations	8
Amortissements	9
Provisions et dépréciations	10
Créances et dettes	11
Eléments relevant de plusieurs postes de bilan	12
Variation des capitaux propres	13
Filiales et participations	14

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	932 763	932 763		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	617 913	580 540	37 373	43 780
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	7 283 394	1 728 615	5 554 779	5 618 328
Constructions	14 379 105	12 547 242	1 831 863	2 116 256
Installations techniques, matériel, outillage	126 622 140	103 116 186	23 505 954	26 716 122
Autres immobilisations corporelles	823 411	820 127	3 284	6 568
Immobilisations en cours	12 077 504		12 077 504	7 996 744
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	900 000		900 000	918 294
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	669 878		669 878	760 002
Autres immobilisations financières	4 333 426		4 333 426	3 864 285
ACTIF IMMOBILISE	168 639 535	119 725 474	48 914 061	48 040 378
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	2 881 760	1 301 649	1 580 111	1 645 777
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	23 957 495		23 957 495	23 732 792
Autres créances	242 261 370		242 261 370	240 193 723
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	73 917		73 917	90 267
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	207 480		207 480	776 281
ACTIF CIRCULANT	269 382 022	1 301 649	268 080 373	266 438 841
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	438 021 557	121 027 123	316 994 434	314 479 219

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel (dont versé : 53 399 572)	53 399 572	53 399 572
Primes d'émission, de fusion, d'apport	95 865 643	95 865 643
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	2 196 788	2 196 788
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	26 141 930	29 360 999
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 538 039	-3 219 069
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	179 141 972	177 603 933
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	850 311	901 227
Provisions pour charges	99 981 304	99 900 033
PROVISIONS	100 831 615	100 801 260
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 866 159	26 365 516
Dettes fiscales et sociales	9 240 502	9 114 852
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	471 534	559 309
Autres dettes	2 440 253	34 349
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	37 018 448	36 074 026
Ecart de conversion passif	2 400	
TOTAL GENERAL	316 994 434	314 479 219

Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	75 333 296	57 797 454	133 130 749	113 490 953
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	75 333 296	57 797 454	133 130 749	113 490 953
Production stockée				
Production immobilisée			13 128	20 670
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 766 447	4 670 954
Autres produits			1 050 400	2 416 214
PRODUITS D'EXPLOITATION			139 960 723	120 598 792
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				28
Variation de stock (marchandises)			11 058	208 062
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			2 067 907	1 840 298
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-29 901	-66 429
Autres achats et charges externes			101 193 003	84 363 677
Impôts, taxes et versements assimilés			1 371 424	1 276 526
Salaires et traitements			15 254 494	14 008 606
Charges sociales			7 940 347	8 133 386
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 691 230	3 784 803
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			84 509	117 322
Dotations aux provisions			5 690 136	8 974 534
Autres charges			1 017 931	746 209
CHARGES D'EXPLOITATION			138 292 138	123 387 021
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 668 586	-2 788 229
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			72 532	29 418
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			72 532	29 418
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			86 961	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			86 961	
RESULTAT FINANCIER			-14 428	29 418
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			1 654 157	-2 758 811

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3	2
Produits exceptionnels sur opérations en capital	9 147	111 500
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 150	111 502
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	56	1 304
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	18 294	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	6 038	570 456
CHARGES EXCEPTIONNELLES	24 388	571 760
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-15 238	-460 258
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	100 880	
TOTAL DES PRODUITS	140 042 406	120 739 712
TOTAL DES CHARGES	138 504 367	123 958 781
BENEFICE OU PERTE	1 538 039	-3 219 069

Annexes

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	932 763		
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	617 913		
Terrains	7 283 394		
Dont composants			
Constructions sur sol propre	3 778 624		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	10 600 482		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	126 498 710		123 430
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	823 411		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	7 996 744		4 080 760
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	156 981 365		4 204 190
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	918 294		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	4 624 287		469 141
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 542 581		469 141
TOTAL GENERAL	164 074 622		4 673 331

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT			932 763	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			617 913	
Terrains			7 283 394	
Constructions sur sol propre			3 778 624	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			10 600 482	
Installations techn., matériel et outillages ind.			126 622 140	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			823 411	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			12 077 504	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			161 185 555	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations	18 294		900 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	90 124		5 003 304	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	108 418		5 903 304	
TOTAL GENERAL	108 418		168 639 535	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement	932 763			932 763
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	574 134	6 407		580 540
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 506 897	6 407		1 513 303
Terrains	1 665 066	63 549		1 728 615
Constructions sur sol propre	3 160 914	102 175		3 263 088
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	9 101 936	182 218		9 284 154
Installations techniques, matériel et outillage industriels	99 782 589	3 333 597		103 116 186
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	816 843	3 284		820 127
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	114 527 348	3 684 823		118 212 170
TOTAL GENERAL	116 034 244	3 691 230		119 725 474

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

Frais établis.
Fonds Cial
Autres. INC.

INCORPOREL.

Terrains
Construct.
- sol propre
- sol autrui
- installations
Install. Tech.
Install. Gén.
Mat. Transp.
Mat bureau
Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre				
TOTAL				

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	901 227	55 714	106 630	850 311
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	95 434 142	4 086 198	5 659 817	93 860 522
Provisions pour impôts		100 628		100 628
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.	4 465 891	1 554 262		6 020 153
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	100 801 260	5 796 802	5 766 447	100 831 615
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	1 217 140	84 509		1 301 649
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	1 217 140	84 509		1 301 649
TOTAL GENERAL	102 018 400	5 881 312	5 766 447	102 133 264
Dotations et reprises d'exploitation		5 774 646	5 766 447	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		106 666		
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	669 878	91 476	578 402
Autres immobilisations financières	4 333 426		4 333 426
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	23 957 495	23 957 495	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	14 346	14 346	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	3 139 673	3 139 673	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	239 102 098	239 102 098	
Débiteurs divers	5 253	5 253	
Charges constatées d'avance	207 480	207 480	
TOTAL GENERAL	271 429 649	266 517 821	4 911 828

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

90 124

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	24 866 159	24 866 159		
Personnel et comptes rattachés	5 143 156	5 143 156		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 894 762	2 894 762		
Etat : impôt sur les bénéfices	252	252		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	1 025 676	1 025 676		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	176 655	176 655		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	471 534	471 534		
Groupe et associés	2 405 904	2 405 904		
Autres dettes	34 349	34 349		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	37 018 448	37 018 448		

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
ACTIF IMMOBILISE			
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	900 000		
Créances rattachées à des participations	4 333 326		
Prêts	669 878		
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	21 945 521		
Autres créances	239 102 098		
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 708 001		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	2 405 904		

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	177 603 933
Distributions sur résultats antérieurs	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	177 603 933

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves	3 219 069	
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		3 219 069
Résultat de l'exercice		1 538 039
	SOLDE	1 538 039

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant répartition	179 141 972

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres	Divid.encaiss.	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
GEXARO		50	900 000	12 889 919	37 684 474
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
AUTRES PARTICIPATIONS					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			

INEOS CHEMICALS
Lavera SAS

EXERCICE 2022

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice 2022

dont le total est de 316 994 434 **EUROS**

et au compte de résultat faisant apparaître une perte

de 1 538 039 **EUROS**

Le site de Lavera regroupe les activités de raffinage de pétrole, de fabrication de produits chimiques.

Les activités de production d'Ineos Chemicals Lavera SAS s'exercent dans le cadre d'un contrat de façonnage selon lequel ces sociétés refacturent les coûts décaissés avec une marge contractuelle de 3%.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le résultat net comptable de l'exercice 2022 est un profit de 1 538 K€.

Il est constitué essentiellement :

- D'un bénéfice d'exploitation de 1 669 K€;
- D'une perte financière de -14 K€;
- D'une perte exceptionnelle de -15 K€;
- D'une charge impôt de -101 K€ relative à la charge d'impôt sur les sociétés .

La société est sortie de l'intégration fiscale au 01/01/2014.

Evènements importants survenus au cours de l'exercice

La société a cédé sa participation dans la SCI KHARIESSA à la société INEOS TECHNOLOGIES France en Février 2022

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux de PCG sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC N° 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions générales comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Il n'y a pas eu de changement de méthode comptable sur l'exercice.

--

3. COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

3.1 Etat de l'actif immobilisé

Les terrains et constructions comprennent pour l'essentiel des usines, des magasins et des bureaux. Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur cot de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés. Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ...) sont comptabilisés directement en charges. Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Les intérêts sur emprunts encourus pendant la période de développement et de construcion sont incorporés au coût de revient des immobilisations concernées.

En application de l'approche par composants, l'entreprise utilise des durées d'amortissements différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilisation différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

Droit au bail	50 ans
Aménagements terrains	10 à 20 ans
Constructions, aménagements bâtiments, routes	15 à 50 ans
Installations techniques hors bâtiments	6 à 20 ans
Installations techniques bâtiments	30 à 50 ans
Matériel et outillage	6 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 7 ans
Mobilier	6 à 10 ans
Logiciel	1 an

Les terrains et et les immobilisations en cours ne sont pas amortis.

Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Lorsqu'une immobilisation est destinée à être vendue, ou lorsqu'elle n'a plus de potentiel, elle est testée à son seul niveau. Dans ce cas, lorsque sa valeur nette comptable est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée, la valeur nette comptable de l'immobilisation est immédiatement dépréciée pour la ramener à sa valeur actuelle.

Dans les autres cas, les immobilisations corporelles et incorporelles sont regroupées pour être testées. Le groupe d'actifs au niveau duquel est réalisé le test de dépréciation est déterminé en fonction du mode de gestion et de suivi des activités de l'entreprise, à savoir au niveau de chaque secteur d'activité. Les autres groupes d'actifs sont testés s'il existe un indice de perte de valeur à la clôture. Pour les actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la direction.

--

Pour les actifs destinés à être cédés, la valeur actuelle est déterminée sur la base de la valeur vénale, celle-ci est appréciée par référence aux prix de marché.

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Elle est comptabilisée en priorité en réduction de la valeur comptable du fonds commercial (le cas échéant). Le résiduel est affecté aux autres actifs du groupe d'actifs.

La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture. Une dépréciation constatée sur le fonds commercial est définitive.

Aucune dépréciation de l'actif immobilisé n'a été comptabilisée en 2022

Pièces de rechange

Les pièces de rechange répondant à la définition d'une immobilisation corporelle et d'une valeur supérieure à 500 € sont comptabilisées en immobilisations corporelles. Les pièces de rechange ne répondant pas à ces critères sont comptabilisées en stocks selon les modalités du paragraphe (3.3).

Titres de participation et créances rattachées

Les titres de participation sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable, ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires. Ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, y compris les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...).

Dépréciation des titres de participation

À toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation, cotées ou non, sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir. Les éléments suivants peuvent être pris en considération pour estimer la valeur d'utilité : rentabilité et perspective de rentabilité, capitaux propres, perspective de réalisation, conjoncture économique, cours moyens de bourse du dernier mois, ainsi que les motifs d'appréciation sur lesquels repose la transaction d'origine.

Autres immobilisations financières

Figurent essentiellement dans ce poste les dépôts et cautionnement versés lors de la signature des baux des locaux loués pour les magasins ainsi que les titres, autres que les participations, que l'entreprise a l'intention de conserver durablement.

3.2 Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

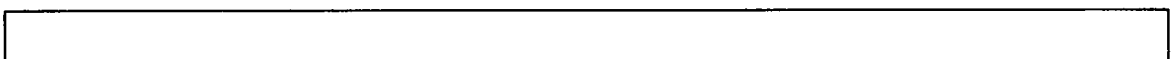
Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

3.3 Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Elle concerne les stocks de pièces de rechange à rotation lente. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Les stocks incluent depuis le 1^{er} Janvier 2013 une rubrique stocks administratifs représentant les quotas de CO2 alloués ou achetés, valorisés à leur coût d'acquisition. Le paragraphe 3.8 détaille la situation des quotas de CO2 au 31/12/2022.



3.4 Etat des provisions

Les mouvements des provisions sont récapitulés en tableau des provisions pour risques et charges.

a) Provisions pour risques et charges

Les provisions pour remise en état de site, pour coûts de restructuration et pour actions en justice sont comptabilisées lorsque :

- L'entreprise est tenue par une obligation juridique ou implicite découlant d'événements passés.
- Il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation.
- Et le montant de la provision peut être estimée de manière fiable.

Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Provisions pour pensions

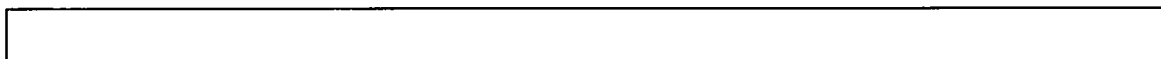
Au titre de ses salariés propres, ICL reconnaît des provisions pour retraite supplémentaire (RSN), pré-retraite des salariés postés et divers autres engagements sociaux à long terme (IDR, MIP, médailles du travail).

Au titre des salariés des joint-ventures (JVs) Naphtachimie, Appryl et Oxochimie, ICL reconnaît une provision au titre des plans refacturés par ces JVs (RSN, pré-retraites des salariés postés, MIP).

Les engagements de retraite sont calculés par un actuaire externe. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Assumptions

Assumptions at census date	31 December 2021	31 December 2022
A Financial assumptions		
1. Discount rate	1,00%	3,70%
2. Expected rate of return on Plan assets (used for RIP plan)	1,00%	3,70%
3. Salary increase rate (net of inflation)	1,00%	1,00%
4. Long-term inflation	2,00%	2,40%
5. Pension increase rate (RSN and early retirement plans)	inflation	inflation
6. Social Security Ceiling increase rate (Health and early retirement plans)	inflation + 0,75%	inflation + 0,70%
7. Employer Social contribution rate	51,00%	51,00%
B Demographic assumptions		
Mortality rates:		
1. • Male - In Service	INSEE TH 16/18	INSEE TH 16/18
2. • Female - In Service	INSEE TF 16/18	INSEE TF 16/18
3. • Male - Retiree	TGH 2005	TGH 2005
4. • Female - Retiree	TGF 2005	TGF 2005
5. Turnover rates	Table 1	Table 2
Depending on generation:		
6. Normal retirement age - Exempt ("Cadres")	- until 1959 : 62 y.o. - 1960-1969 : 63 y.o. - from 1970: 64 y.o.	- until 1959 : 62 y.o. - 1960-1969 : 63 y.o. - from 1970: 64 y.o.
7. Normal retirement age - Non Exempt ("Non Cadres")	62 years old	62 years old
8. Type of retirement	Voluntary	Voluntary



L'évolution de l'engagement entre 2021 et 2022 se présente comme suit :

En M€	Engagements calculés	Ecarts actuariels différés	Autres éléments	Engagements comptabilisés
31-déc-21	111	-15.7	0	95.3
Coûts des services	2.4			2.4
Intérêts	1.1			1.1
Palements	-4.5			-4.5
Ecarts actuariels	-26.8	26.8		0
Amortissements				0
Autres éléments	-0.5			-0.5
31-déc-22	82.7	11.1	0	93.8

Les écarts liés à des changements d'hypothèses constituent des gains ou pertes actuariels. La société a décidé d'appliquer la méthode 1 de la Recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 qui maintient les options de l'ancienne recommandation CNC n° 2003-R.01.

La société reconnaît ainsi une partie de ses écarts actuariels en résultat selon la méthode dite du corridor. Selon cette approche, les écarts actuariels résultant de l'évolution des hypothèses entre deux évaluations sont différés, à l'exception d'une fraction qui est comptabilisée en produits ou charges si les écarts actuariels cumulés non comptabilisés en résultat à la fin de l'exercice excèdent 10% de la valeur actualisée de l'obligation au titre des engagements de retraite. La fraction des écarts actuariels à comptabiliser est l'excédent, déterminé ci-dessus divisé par la durée d'activité moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ces engagements de retraite.

Provisions grand arrêt

La provision pour grosses réparations concerne les arrêts pour entretien de l'unité PZ4A concernant le site chimique. Cette provision est constituée de façon linéaire jusqu'à la date de l'entretien effectif probable.

Provision perte de change

Aucune provision pour perte de change n'a été constituée pour la valorisation des dettes et créances en monnaies étrangères aux cours en vigueur au 31 décembre 2022.

3.5 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Nous avons procédé à la valorisation des dettes et créances en monnaies étrangères aux cours interbancaires de la dernière bourse du 31 décembre 2022. Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque en totalité. Le montant des écarts de conversion Actif et Passif qui figurent au bilan découle de ce calcul.

La ventilation par échéance des créances (- 1 an, + 1 an) et dettes (- 1 an, + 1 an à 5 ans au plus, + 5 ans) figure en tableau des échéances.

--

3.6 Dettes et frais d'émission d'emprunt

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'actualisation.

Les frais d'émission d'emprunt sont portés à l'actif (en « charges à répartir ») et étalés linéairement sur la durée de vie des emprunts concernés.

3.7 Eléments relevant de plusieurs postes de bilan

Entreprises liées : Sont considérées comme entreprises liées, toutes les sociétés du groupe INEOS. Le tableau sur les entreprises liées donne :

- a) le montant des créances et dettes concernant les entreprises liées.
- b) le montant des effets à recevoir et des effets à payer.

Toutes les transactions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

3.8 Quotas d'émissions de CO2

L'Etat a attribué gratuitement pour la première fois en 2013, sous réserve de restitution, des quotas d'émission de gaz à effet de serre à Ineos Chemicals Lavera selon le dispositif juridique défini par la directive européenne 2003/87/CE modifiée par la directive 2004/101/CE et complété par le règlement délégué EU2019/331 du 19/12/2018.

Depuis le 1er janvier 2021, l'union européenne est rentrée dans le 4ème plan d'allocation des quotas (ETS4) qui définit des nouvelles modalités d'allocation des quotas CO2 pour la période de 2021 à 2030 avec de nouveaux objectifs d'émission revus à la baisse.

Les quotas sont comptabilisés en stocks à l'actif du bilan à la valeur d'acquisition. Les quotas alloués gratuitement ont donc une valeur nulle et font l'objet d'un suivi extracomptable. Si le nombre de quotas disponibles à la fin de l'exercice est inférieur à la quantité devant être restituée, une charge à payer est constatée pour le nombre de quotas manquant. Cette charge est valorisée au prix de marché à la clôture. Suivant la finalité des quotas en stocks, deux méthodes de comptabilisation sont proposées : la méthode de production ou la méthode de négoce.

• Modèle de production :

Les consommations sont enregistrées dans le cout de production. C'est le modèle suivi par la Société.

La situation théorique des quotas de CO2 est la suivante au 31/12/2021 :

En tonnes	Quotas <u>physiques</u> de CO2 au 31.12.2021*	2022 quotas alloués par l'administration	2022 quotas (Mouvements internes)	2022 quotas consommés	Quotas <u>théoriques</u> de CO2 au 31.12.2022**
ICL	19 306	18 400	0	-19 306	18 400

*Le stock physique de quotas de CO2 au 31.12.2021 ne prend pas en compte encore les consommations finales de 2021 qui sont enregistrées en 2022.

**La consommation finale de 2022 ne sera enregistrée qu'en 2023.

--

4. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

4.1 Engagements financiers

Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles	Principales caractéristiques	31/12/2022 (M€)	31/12/2021 (M€)
Instruments financiers conclus en vue de la réception ou de la livraison d'un élément non financier (contrats « own use »)	Contrats d'approvisionnement en matières premières (électricité, énergie, utilités...) caractérisés par des engagements de quantités valorisés sur base de formules de prix indexées	-	-
Soumissions générales cautionnées	Douanes de Marseille au titre de crédit d'enlèvement,	0.04	0.04
Soumissions générales cautionnées	Caution Seveso	0.6	0.6

4.2 Rémunération du dirigeant

L'information relative au montant global de la rémunération des membres des organes d'administration n'est pas communiquée car cela reviendrait à communiquer une information individuelle.

4.3 Tableau de variation des capitaux propres

	31/12/2021	Affectation	Résultat 2022	Autres	31/12/2022
Capital social	53 399 572	-	-	-	53 399 572
Prime d'émission	95 865 643	-	-	-	95 865 643
Réserve légale	2 196 788	-	-	-	2 196 788
Autres réserves	-	-	-	-	-
Report à nouveau	29 360 999	(3 219 069)	-	-	26 141 930
Résultat de l'exercice	(3 219 069)	3 219 069	1 538 039	-	1 538 039
Total capitaux propres	177 603 933	-	1 538 039	-	179 141 972
Subventions d'investisse	-	-	-	-	-
Total capitaux propres avec subvention d'investissement	177 603 933	-	1 538 039	-	179 141 972

5 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DURANT L'EXERCICE

Aucun évènement significatif à signaler.

6. COMPLEMENT D'INFORMATIONS

6.1 Produits à recevoir K€

Les produits à recevoir concernent les postes suivants :

• Clients factures à établir	11 779
• Avoirs à recevoir	0
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	11 779

6.2 Charges à payer K€

Elles concernent les comptes suivants :

• Clients créditeurs	
• Fournisseurs d'exploitation factures non parvenues	14 919
• Fournisseurs immobilisations fact non parvenues	472
• Personnel - CP, primes, intéressement	5 141
• Organismes sociaux - Charges sociales et assimilées	2 009
• Etat - Autres taxes	156
.....	
TOTAL CHARGES A PAYER	22 697

6.3 Charges et produits constatés d'avance K€

Charges d'exploitation	207
------------------------------	-----

--

6.4 Décomposition de la charge d'impôt 2022

Ci-dessous le suivi des actifs et passifs d'impôts différés :

	31/12/2021	31/12/2022	Variations
Pertes reportables	205 185	-	(205 185)
Différences temporaires			
- Organic	60	60	-
- Effort construction	57	92	35
- Restructuring BOC			-
- Retraites (hors médailles ICL)	91 692	90 278	(1 414)
- Provision contrôle Urssaf 2011 - 2013			-
- Stocks	1 217	1 302	85
Total différences temporaires	93 026	91 732	(1 294)
Total pertes reportables et différences temporaires	298 211	91 732	(206 479)
Effet d'impôt LT	23 381	23 021	(361)
Effet d'impôt CT	52 662	371	(52 292)
Total effet d'impôt	76 044	23 392	(52 652)

6.5 Composition du capital social

Le capital social est de 53 399 572 €.

Il est constitué de 53 399 572 actions de 1 € chacune entièrement libérées et détenues par Ineos Investments International Limited.

6.6 Chiffre d'affaires hors T.V.A.

Le chiffre d'affaires publié ci-dessous est égal au montant des services facturés principalement le façonnage et prestations de service crédités au compte 70 conformément aux contenus définis par le Plan Comptable Général.

	2022 en K€			2021 en K€		
	France	EXPORT	TOTAL	FRANCE	EXPORT	TOTAL
Produits	-	-	-	-	-	-
Services	75 333	57 798	133 131	51 130	62 361	113 491
Total	75 333	57 798	133 131	51 130	62 361	113 491

6.7 Effectifs moyens 2022

Salariés	
Cadres	57
Agents de maîtrise et techniciens	112
Employés/ouvriers	5
TOTAL	174

6.8 Détail du résultat exceptionnel K€

Détail	31/12/2022
Variation des provisions	(6)
cession titres	(9)
divers	
Total résultat exceptionnel	(15)

6.9 Détail des reprises de provisions K€

Détail	31/12/2022		Total des reprises
	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	
Provision perte de change		-	-
Provisions pour litiges			-
Provisions pour pensions, obligations similaires	4 562	1 098	5 660
contrôle urssaf		107	107
Provision grand arrêt			-
Total des reprises	4 562	1 205	5 767

--

6.10 Tableau des filiales et des participations

Ineos Chemicals Lavera SAS détient des parts dans :

- GIE Gexaro dont l'activité est l'extraction de benzène. Ce GIE est détenu à 50% par Ineos Chemicals Lavera SAS et 50% par Total Petrochemicals. Le montant de la participation d'ICL est 900K€.
- La SCI Khariessa dont l'objet est l'exploitation d'un immeuble "Villa Khariessa" situé à Martigues. Cette SCI était détenue à 9.1 % par Ineos Chemicals Lavera SAS pour une valeur de 18K€. Cette participation a été cédée en 2022.

6.11 Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes comptabilisé au titre de l'exercice 2022 s'élève à 59 305 €

7. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

INEOS CHEMICALS FRANCE HOLDING LTD

Hawkslease Chapel lane

Lyndhurst Hampshire S043 7FG

--

INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 53 399 572 Euros**

**Siège social : Avenue de la Bienfaisance – BP 6 - 13117 LAVERA
RCS AIX EN PROVENCE 490 702 800**

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le trente Juin à 9 heures 30,

L'associé unique de INEOS Chemicals Lavera SAS, la société INEOS Chemicals France Holdings Limited

représentée par Monsieur Eric BRAVARD, en vertu d'un pouvoir, propriétaire des 53 399 572 actions composant le capital social de INEOS Chemicals Lavera SAS, a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation des rapports du Président et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Approbation des comptes et de l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Quitus de gestion au Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Affectation du résultat,
- Renouvellement du mandat du Président,
- Approbation des conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce,
- Pouvoirs pour les formalités

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé unique, après avoir pris connaissance :

- des rapports du Président et du Commissaire aux Comptes sur l'activité et les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022,

approuve ces rapports et les opérations qui y sont relatées dans leur intégralité ainsi que le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils sont présentés et faisant apparaître un résultat bénéficiaire de 1 538 039 Euros.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé unique donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2022 qui s'élève à 1 538 039 euros de la façon suivante :

- 76 902 euros à la réserve légale,
- Le solde au report à nouveau soit 1 461 137 euros

L'Associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte du fait que le montant des dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code s'élève à 14 343 euros.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Associé unique prend acte que le mandat de Président de Monsieur Frédéric PYTHON est arrivé à expiration et décide de renouveler le mandat de Président de Monsieur Frédéric PYTHON pour une durée de 3 exercices qui expirera lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Associé unique prend acte du fait que, s'agissant des conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce, et la société ne comprenant qu'un seul associé, seules les conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la société et ses dirigeants doivent donner lieu à une mention dans le registre des décisions de l'associé unique.

Il constate qu'aucune convention de cette nature n'est intervenue au titre de cet exercice social.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

SIXIEME RESOLUTION

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion, à l'effet d'effectuer toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

Pour l'Associé Unique
INEOS Chemicals France Holdings Limited
Eric BRAVARD

